



MODE D'EMPLOI ET CARNET D'ENTRETIEN PINK POP & PINK POP PLUS



Il convient de lire attentivement ce manuel avant la première utilisation du véhicule.

TABLE DES MATIÈRES

MODE D'EMPLOI

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ.....	8
1.A. Le véhicule.....	8
1.B. La batterie.....	11
2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE	14
2.A. Cette garantie de 2 ans couvre.....	14
2.B. La garantie s'applique sous condition	14
2.C. La garantie ne couvre pas	15
3. ENTRETIEN	17
3.A. Conseils d'entretien	17
3.B. Stockage prolongé	17
4. PRÉSENTATION DU PINK POP	18
4.A. Caractéristiques techniques	18
4.B. Description globale	19
4.C. Poste de conduite et tableau de bord	20
5. CONTRÔLES RÉGULIERS POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ	21
6. MISE EN ROUTE	22
7. MISE À L'ARRÊT	23

8. STATIONNEMENT	24
9. BATTERIE	25
9.A. Branchements	25
9.B. Recharge dans le scooter	25
9.C. Recharge hors du scooter	26
9.D. Le niveau de charge.	26
9.E. Fonctionnement boîtier de dérivation.....	26

CARNET D'ENTRETIEN

CONTRÔLES PÉRIODIQUES	28
A. Vérification du niveau de liquide de frein	28
B. Vérification des plaquettes de frein	29
C. Pression des pneumatiques	30
D. Vérification de l'usure des pneumatiques	30
VOTRE VÉHICULE	31
CONTRÔLES AVANT MISE EN CIRCULATION.....	32
PROGRAMME DE MAINTENANCE	33
- Contrôles visuels	33
- Interventions maintenance	34



MERCI D'AVOIR CHOISI UN SCOOTER ÉLECTRIQUE PINK

100 % électrique et rien d'autre :

> Pas de réservoir additif d'essence dans nos scooters. Le scooter électrique Pink Mobility est plus silencieux, plus rapide, plus propre!

Service Après-Vente 360° :

> Vous avez un problème ? Pink Mobility a la solution. Parce que la sécurité de votre mobilité est notre priorité, Pink Mobility s'engage à trouver une solution pour l'entretien et la réparation de votre scooter, selon votre besoin!

Zéro surprise, on vous dit tout :

> Vous entrez dans un monde nouveau : l'univers propre de la mobilité électrique. Plus d'huile de vidange, pas de chaîne, pas de filtre, une batterie escamotable et transportable. Vous saurez tout ; Pink vous explique tout !



MODE D'EMPLOI

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.A. Le véhicule

Le scooter *Pink Pop Plus* est soumis à la réglementation en vigueur en France pour les 2 roues d'une puissance électrique supérieure à 4 kW. Son usage est réservé aux personnes titulaires du permis A ou du permis B avec formation 125 cc. Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre scooter en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur.

IMPORTANT

Il est impératif d'en avoir pris parfaitement connaissance avant toute utilisation du scooter.

Le non-respect des informations données dans ce manuel peut être la cause de détérioration du matériel ou de blessures graves.

Les informations et caractéristiques décrites dans ce manuel sont précisées à titre indicatif et peuvent être sujettes, dans le cadre d'une amélioration constante de nos produits, à modification sans préavis. Photos non contractuelles.

Le *Pink Pop* est soumis à la réglementation en vigueur en France pour les 2 roues d'une puissance électrique inférieure à 4 kW (L1e). Son usage est réservé aux personnes titulaires du permis de conduire (B), ou munies du permis AM (anciennement BSR).



1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.A. Le véhicule (suite)



RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- Ne jamais rouler sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne jamais porter un passager sur le porte-bagage et respecter le poids maximum indiqué sur celui-ci.
- Toujours respecter la pression des pneumatiques comme indiqué p.30.
- Ne pas rouler pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Il est déconseillé de rouler à plus de 30 km/h sur toute route pavée (trous, nids de poules, ...).
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments.
- Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Avant toute utilisation, prendre connaissance des conseils de conduite figurant dans ce manuel.
- Ces indications étant non exhaustives, Pink Mobility SAS ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque accident et de ses conséquences éventuelles en cas de mauvaise utilisation de ce véhicule.
- Effectuer un contrôle régulier du scooter (voir page 21).
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine Pink Mobility SAS.
- Le moteur, se situant dans la roue arrière, peut chauffer en cas d'utilisation prolongée : ne pas toucher sans laisser refroidir.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.A. Le véhicule (suite)

En cas de déplacement à deux, assurez-vous que chacun dispose de l'équipement réglementaire, et que le passager est confortablement installé avec les deux pieds sur la partie arrière du plancher, les mains se tenant au support arrière.

10

Pink Mobility SAS ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par Pink Mobility SAS ou dont le montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.

Pink Mobility SAS ne peut être tenue pour responsable des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leurs conséquences éventuelles, effectuées par un tiers ou le propriétaire sur le véhicule.



1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie

CE PRODUIT CONTIENT DU LITHIUM



Veuillez lire et suivre les instructions de manipulation de la batterie avant de l'utiliser. Une utilisation incorrecte de la batterie peut provoquer une surchauffe, un incendie, une rupture, et les dommages ou la détérioration des capacités de la batterie.

IMPORTANT



Li-ion

Les batteries Lithium-Ion (Li-ion) peuvent présenter un risque d'explosion, d'incendie, de blessures, d'intoxication et des dégâts matériels importants si les batteries ne sont pas chargées ou utilisées correctement.

Les distributeurs et détaillants n'endossent aucune responsabilité civile dès lors que les instructions et mise en garde n'ont pas été appliquées à la lettre.

En achetant ces batteries, l'utilisateur s'engage à lire les instructions complètement et assume l'entière responsabilité des risques associés à l'utilisation des batteries lithium.



Si vous n'êtes pas en accord avec ces conditions, veuillez nous retourner immédiatement le produit à Pink Mobility SAS (Procédure sur www.pinkmobility.com) dans son emballage d'origine non ouvert.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie (suite)

12



Ne pas démonter, réparer ni modifier.

Démonter, réparer ou modifier l'appareil risque de provoquer un incendie ou de causer un fonctionnement anormal entraînant des blessures.

1. Température.

Ne pas utiliser ou laisser la batterie à très haute température (par exemple, à une forte exposition directe du soleil ou dans un véhicule par temps très chaud). Sinon, elle peut surchauffer, sa performance en sera affectée et sa durée de vie sera raccourcie.

2. Électricité statique

Ne pas utiliser dans un endroit où l'électricité statique est élevée, sinon, les dispositifs de sécurité peuvent être endommagés, provoquant une situation préjudiciable.

3. Apparence / odeur anormale

Si la batterie dégage une odeur, génère de la chaleur, devient décolorée ou déformée, si elle paraît anormale lors de l'utilisation, la recharge ou le stockage, la retirer immédiatement du chargeur ou du scooter et la placer dans un lieu dégagé.

4. Contamination des bornes

Dans le cas où les bornes de la batterie sont contaminées, nettoyer les bornes avec un chiffon sec avant utilisation. Dans le cas contraire, vous pourriez rencontrer une perte ou absence de puissance à l'utilisation et/ou une défaillance de charge en raison de la mauvaise connexion entre la batterie et le circuit électronique de l'instrument. Si la contamination persiste, faites vérifier l'état des cosses par un professionnel.

5. Batteries endommagées

Soyez informés que des batteries endommagées peuvent provoquer un incendie. Isoler les parties métalliques apparentes avec un adhésif isolant avant de retourner à Pink Mobility SAS (www.pinkmobility.com) pour recyclage.

1. CONSEILS DE SÉCURITÉ

1.B. La batterie (suite)

IMPORTANT

- **Ne pas immerger** la batterie dans l'eau ou l'eau de mer, et stocker la batterie dans un environnement frais et sec.
- **Ne pas utiliser** ou laisser la batterie **près d'une source de chaleur** comme une flamme ou un radiateur.
- Lors de la recharge, **utiliser le chargeur** de batterie **fourni** avec celle-ci.
- **Ne pas laisser les bornes de la batterie (+ et -) entrer en contact avec un fil ou tout métal** (comme un collier de métal ou une épingle à cheveux) qui pourrait provoquer un court-circuit.
- **Ne pas percer, donner de coup, écraser ou laisser tomber la batterie.**
- **Ne pas démonter** ou modifier les batteries. Si la batterie est démontée, elle n'est plus sous garantie.
- **Ne pas manipuler d'objets contondants à proximité** ou sur la batterie.



ATTENTION

1. La batterie doit être chargée avec le chargeur approprié, en conformité avec le mode d'emploi.
2. La batterie ne doit être utilisée qu'avec le matériel agréé.
3. Ne pas utiliser la batterie avec d'autres batteries de fabricant, différents types et / ou modèles de batteries telles que les piles sèches, piles nickel-hydrure métallique, ou des batteries au nickel-cadmium, ou des piles neuves et anciennes lithium ensemble.
4. Ne pas décharger la batterie en continu quand elle n'est pas chargée.
5. Température de fonctionnement :
Charge : 0 ~ 55 °C / décharge : -20 ~ 65 °C.
6. Température de stockage : 0 ~ 20 °C
7. Vérifier le niveau de charge et recharger la batterie avec son chargeur au moins une fois tous les 3 mois.
8. Ne pas remiser une batterie fortement déchargée sans risque de perte définitive de sa fonction.

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

Les conditions de garantie sont celles en vigueur à la date de la commande passée. Les extraits ci-dessous sont donnés à titre indicatif et peuvent avoir fait l'objet d'une évolution.

Pink Mobility SAS garantit les scooters Pink contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans ou 20 000 km (premier des deux termes atteint), à compter de la date de première mise en circulation du véhicule. La date de première mise en circulation du véhicule. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie, ou à défaut sur la carte grise du véhicule. Le chargeur de batterie est quant à lui garanti 1 an.

Des défauts non signalés auprès de Pink Mobility SAS avant l'expiration de ces délais, sont exempts de tout droit de garantie. Si un défaut est détecté et réparé durant sa période de garantie, la garantie est reconduite pour une période de 6 mois pour la ou les pièces remplacées et ce, à compter de la date de remplacement. Dans tous les cas, la garantie ne se prolonge pas au-delà de sa période initiale.

2.A. Cette garantie de 2 ans couvre :

La remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par Pink Mobility SAS.

Pink Mobility SAS décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.

Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de Pink Mobility SAS.

2.B. La garantie s'applique sous conditions :

Le scooter doit avoir été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par Pink Mobility SAS.

Les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien doivent être réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par Pink Mobility SAS.

Le scooter ne doit en aucune façon avoir été transformé par des entreprises non agréées par Pink Mobility SAS, ou équipé d'accessoires non agréés par Pink Mobility SAS et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les règles de l'art.

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

2.B. La garantie s'applique sous conditions : (suite)

Les pièces d'origine ne doivent pas être remplacées par d'autres pièces non agréées par Pink Mobility SAS. Le scooter ne doit pas être utilisé pour des compétitions sportives.

En cas de non utilisation prolongée, le véhicule doit être conservé dans un endroit protégé et sa batterie chargée au minimum à 20%. Il est impératif de vérifier régulièrement le niveau de charge afin d'éviter la décharge profonde, non prise en charge par la garantie.

Les droits initiaux de garantie restent inchangés en cas de revente du scooter. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, notamment pour les entretiens périodiques, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.

Pour prendre effet, toute divergence aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation écrite de la part de Pink Mobility SAS.

2.C. La garantie ne couvre pas :

1. Des pièces à usure normale comme par exemple : optiques, ampoules, pneumatiques, garnitures et liquide de frein, ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série.
2. Toute dégradation liée à un mauvais positionnement du chargeur de batterie, du fait des sollicitations dans un environnement dont l'utilisateur est responsable.
3. Les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces. Sont considérés comme pièces consommables : le système de freinage (plaquette, disque, liquide...), les pneumatiques, les roulements, les ampoules, le connecteur femelle de batterie, le connecteur mâle du scooter.
4. Des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur-utilisation du scooter, ou une surcharge même passagère.
5. Les dégâts liés à une utilisation tout terrain du scooter.
6. Les dégâts liés à une immersion du moteur au-delà de son axe de rotation (flaques, cours d'eau, inondation, etc.).

2. LES CONDITIONS DE GARANTIE DU VÉHICULE

2.C. La garantie ne couvre pas : (suite)

7. Les frais consécutifs à l'immobilisation du véhicule et au transport du véhicule ou des pièces jusqu'à l'atelier de réparation.
8. Les dégâts consécutifs à des accidents.
9. Les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le scooter, tels que les impacts de gravillons, salage des voiries, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou la corrosion superficielle des pièces métalliques.
10. Les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple. Tout autre frais non spécifiquement prévu par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale et notamment, les frais de maintenance conformément au présent carnet et exigences du constructeur.
11. L'emploi de matériel ou logiciel ayant pour but d'augmenter la puissance du véhicule ainsi que toute modification des paramètres du contrôleur éliminent systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus, ces modifications entraînent la responsabilité pleine et entière du propriétaire

et/ou de l'utilisateur quant à toutes conséquences éventuelles en cas d'avarie ou d'accident ou de contrôle de police.

12. L'état de décharge profonde d'une batterie n'est pas couvert par la garantie. Cette dégradation est exclue du champ de la garantie car elle ne relève pas du fabricant.



Mise en garde :

- Éviter de trop accélérer sur des surfaces boueuses, caillouteuses, trop étroites, gelées, dans les passages de canaux.
- Conduire prudemment de nuit ainsi qu'en cas de pluie, de neige, de vent fort et de brouillard.
- Ne pas utiliser dans un escalator/surface en déplacement/véhicule.
- Les batteries doivent être régulièrement rechargées afin d'éviter toute décharge profonde, dégradation irréversible des cellules et composants.

3. ENTRETIEN

3.A. Conseils d'entretien

Certaines parties du véhicule sont particulièrement agressées par les substances polluantes contenues dans l'atmosphère et notamment par le salage des routes en hiver.

La meilleure protection contre cette corrosion est de réaliser un lavage régulier de votre scooter en prenant garde de ne pas exposer les parties électriques à des jets directs d'eau ainsi que d'appliquer un produit de protection antirouille sur toutes les pièces métalliques.

Votre distributeur Pink Mobility SAS vous conseillera utilement dans le choix des produits d'entretien et de protection anticorrosion.

3.B. Stockage prolongé

Si le scooter n'est pas utilisé pendant une période supérieure à un mois, comme par exemple en hiver, il est impératif de débrancher la batterie puis la retirer pour la conserver dans un endroit tempéré (voir les températures p.13) et de la charger préalablement à 75% (2 à 3 voyants verts allumés) (voir p. 25).



N.B.

Une batterie perd naturellement de sa charge avec le temps. Vérifier mensuellement que l'état de charge ne passe pas sous les 20% (1 voyant vert allumé).

Utiliser le chargeur fourni avec votre véhicule pour la recharge de cette dernière.

Tension Nominale : 72 Volts

Tension de charge : 83 Volts

Intensité de charge : 10A (rapide)

4. PRÉSENTATION DU PINK POP

4.A. Caractéristiques techniques

18



	Pink Pop	Pink Pop Plus
Puissance nominale <i>en pic</i>	4200 W	3000 W 5000 W
Vitesse max	35 km/h 45 km/h 45 km/h	Eco Confort Sport 45 km/h 65 km/h 85 km/h
Pack Batterie	72V29Ah 2,1 kWh	Amovible Lithium-NMC 72V58Ah 4,2 kWh
Chargeur	72V 10A	
Temps de charge	3h à 80% - 4h à 100%	
Autonomie max	70 km 60 km 50 km	Eco Confort Sport 120 km 100 km 80 km
Poids à vide	99 kg	109 kg
Poids total autorisé en charge	314 kg	
Freins	Disques AV + AR	
Roues	120/70-12	
Éclairage	Full LED	
Empattement	1380 mm	
Dimensions	1920 x 720 x 1150 mm	
Garantie*	2 ans / 20 000 km	

*Premier des deux termes atteint

4. PRÉSENTATION DU PINK POP

4.B. Description globale

1. Rétroviseurs
2. Projecteur principal
3. Indicateurs de direction - LED
4. Jante avant aluminium
5. Pneu 120/70-12
6. N° de châssis
7. Béquille latérale
8. Béquille centrale
9. Selle
10. Logement batterie(s)
11. Bloc optique arrière - LED
12. Moteur-roue
13. Prise de charge sous selle



4. PRÉSENTATION DU PINK POP

4.C. Poste de conduite et tableau de bord

- | | | |
|---|--|---|
| 1. Rétroviseurs gauche / droit | 10. Bouton changement de Mode :
1 : Eco / 2 : Confort / 3 : Sport | 16. Compteur Km :
ODO à l'allumage = km du scooter, puis
TRIP = Km/trajet |
| 2. Poignée de frein arrière | 11. Contacteur de clé (Neiman) | 17. Indicateur de Mode 1, 2 ou 3 |
| 3. Clignotant gauche / droit | 12. Indicateur « Ready » | 18. Voyant plein phare |
| 4. Interrupteur feux croisement / route | 13. Indicateur de charge Batterie | 19. Voyant clignotants |
| 5. Klaxon | 14. Indicateur de Vitesse (Km/h) | 20. Warning |
| 6. Tableau de Bord | 15. Voyant Feu de croisement | 21. Marche arrière |
| 7. Réinitialisation du kilométrage | | 22. Prise USB |
| 8. Accélérateur | | |
| 9. Poignée de frein avant | | |



5. CONTRÔLES RÉGULIERS POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ



IMPORTANT

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier les points suivants avant toute utilisation du véhicule :

1. Vérifier le niveau du liquide de freinage.
 2. Vérifier l'usure des garnitures de freinage (plaquettes de freins).
 3. Vérifier le bon serrage des roues.
 4. Vérifier l'état et la pression des pneumatiques.
 5. Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation, des amortisseurs et de la direction.
 6. En cas d'immobilisation prolongée de votre véhicule, veuillez prévoir une charge complète de votre scooter avant utilisation sur route.
 7. Veillez à procéder régulièrement à un cycle de décharge complet de votre batterie pour permettre un ré-étalonnage de la fonction « autonomie restante ».
-

6. MISE EN ROUTE

1

Mise sous tension (contact)

Insérer la clef dans la serrure et la tourner dans le sens horaire jusqu'à la position «  ». Le tableau de bord s'allume.

Déverrouillage
de la colonne
de direction

Verrouillage
de la colonne
de direction

► Démarrage
du scooter



2

Activation / Démarrage

Pour démarrer, presser la poignée de frein jusqu'à ce que le témoin « Ready » apparaisse sur l'écran.



3

Utilisation de la télécommande



- Activer l'alarme
- Désactiver l'alarme ou éteindre le scooter
- Allumer le scooter (appuyer 2 fois)

7. MISE À L'ARRÊT

1

Utilisation des indicateurs de direction

Déplacer le bouton vers la direction désirée.

Un témoin lumineux sur le tableau de bord indique le bon fonctionnement du clignotant.

Un appui sur le bouton central coupe l'indicateur.



2

Le freinage

A- Freinage levier de frein :

Presser le levier enclenche le freinage hydraulique.



B- Répartiteur de Freinage

Lorsque que le frein arrière est pressé, le freinage est réparti de la manière suivante :

- 60 % sur la roue arrière
- 40 % sur la roue avant.

3

Mise hors tension (contact)

Tourner la clef dans le sens anti-horaire jusqu'à la position «  ».

> Le tableau de bord s'éteint.

8. STATIONNEMENT

24



**Ne pas garer le scooter en pente :
il risque de se déséquilibrer ou se dérober.**

A Verrouillage de la colonne de direction :

- Tourner le guidon à fond à gauche.
- Enfoncer la clef plus avant puis la tourner jusqu'à la position « CADENAS » tout en la maintenant enfoncée.

**Il est fortement déconseillé
de faire porter
le poids du conducteur
sur les béquilles.**

B

Deux béquilles (voir page 19) :

La béquille latérale :

Elle est munie d'une sécurité qui coupe le moteur en position baissée.

La béquille centrale :

À utiliser pour le stationnement, elle assure une position verticale au scooter.

Afin de mettre le scooter sur sa béquille centrale, se positionner sur le côté gauche du scooter, le tenir par le guidon et le porte-bagages puis exercer une force suffisante sur la pédale de la béquille à l'aide du pied.

C

Ouverture de la selle, récupération des batteries :

La selle s'ouvre avec le Neiman en tournant la clé dans le sens anti-horaire sans appuyer.

Vous entendrez un « click » :

- La selle peut être relevée,
- Déverrouiller le connecteur batterie (1/4 tour gauche),
- Extraire la (les) batterie(s).



9. BATTERIE

9.A. Branchements

Débrancher la batterie

Tourner la bague de verrouillage vers la gauche.
Puis extraire le connecteur.

Brancher la batterie

Enfoncer le connecteur jusqu'au « clic ».

9.B. Recharge dans le scooter

Mettre le scooter dans un endroit sûr et SEC
avec la/les batterie(s) branchées dans le scooter,

Brancher d'abord le chargeur à la prise de
recharge sous selle puis brancher le chargeur
sur une prise secteur,

Le témoin LED du chargeur doit passer au rouge
Fixe sinon recommencer la manipulation,

Lorsque la batterie est pleine, le témoin LED
du chargeur passe au vert Fixe et le chargeur
s'arrête automatiquement. À la fin de la charge,
débrancher d'abord la prise secteur, puis le
connecteur du scooter.



9. BATTERIE

9.C. Recharge hors du scooter

Débrancher et extraire la batterie du véhicule,

Brancher d'abord le connecteur du chargeur sur la batterie puis brancher la prise du chargeur sur le secteur,

Le témoin LED du chargeur doit passer au rouge. Fixe sinon recommencer la manipulation,

Lorsque la batterie est pleine, le témoin LED du chargeur passe au vert. Fixe et le chargeur s'arrête automatiquement.

9.D. Le niveau de charge

Il est disponible sur la batterie, en appuyant sur le bouton sur le dessus de la batterie.

- > 95 %
- 80% > 95 %
- 50% > 80 %
- 20% > 50 %
- fixe 5% > 20 %
- Clignotant : < 5 %



9.E. Fonctionnement du boîtier de dérivation

Uniquement sur POP+ :

Lorsque les 2 batteries sont branchées simultanément sur le scooter avec le même niveau de charge (ou écart inférieur à 15 %), elles fonctionnent en parallèle.

S'il manque l'une des 2 batteries ou que l'écart de charge entre les 2 est supérieur à 15 %, le scooter se bridera automatiquement à 70 km/h.



CARNET D'ENTRETIEN

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

A. Vérification du niveau de liquide de frein

28



Le contrôle du niveau de liquide de frein au guidon, côté gauche et droit, doit être effectué sur sol plan horizontal et guidon droit. Il concerne le levier droit et gauche au guidon.

En aucun cas, le niveau ne doit être inférieur au centre du regard.

En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé. L'opération de complément doit être confiée à un concessionnaire agréé.

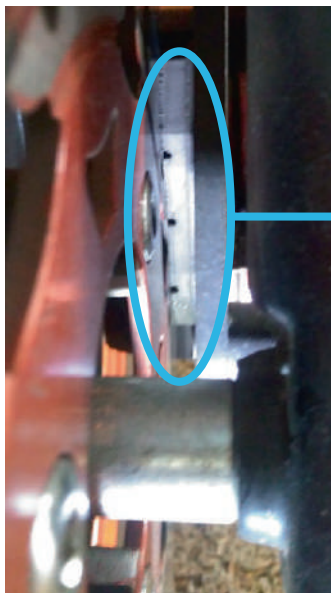
Si le liquide est noir/opaque et qu'on ne peut discerner la partie métallique à l'intérieur, il faut purger le circuit et remplacer le liquide.

N.B.

Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT3 ou DOT4 et provenant d'un bidon scellé.

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

B. Vérification des plaquettes de frein



AVERTISSEMENT

Ne plus utiliser le véhicule
et procéder au remplacement
des plaquettes.

Épaisseur	Nominale	Min.
Plaquettes avant	7 mm	4.5 mm
Plaquettes arrières	8 mm	4.5 mm
Disques	3.5 mm	3 mm

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

C. Pression des pneumatiques

La pression des pneumatiques doit être de 2.0 bars à l'avant et 2.2 à l'arrière.

D. Vérification de l'usure des pneumatiques

Un pneu est considéré comme usé lorsque les témoins d'usure affleurent.

Dans le cas où vos pneumatiques ne seraient pas pourvus de cet indicateur, la profondeur minimale des sculptures en tous points du pneu ne doit pas être inférieure à 1 millimètre.

Si tel est le cas, veuillez immédiatement changer celui-ci.

Plusieurs facteurs peuvent affecter la durée de vie des pneus : conditions climatiques, conditions de stockage et d'utilisation, charge, vitesse, pression de gonflage, entretien, etc. Chacun d'entre eux peut modifier considérablement la durée de vie escomptée.

Pour plus d'informations, consultez nos conseils d'usage et de sécurité.



VOTRE VÉHICULE



Visa du concessionnaire :

Immatriculation :

Modèle : Pink Pop Pink Pop Plus

Couleur :

N° de série :

N° de série Batterie 1 :

N° de série Batterie 2 :

N° de série Moteur :

Date d'achat :

CONTRÔLES AVANT MISE EN CIRCULATION

32

- Vérifier le niveau de liquide de frein (voir page 28).
- Vérifier le bon fonctionnement des freins avant et arrière, et notamment l'usure des plaquettes de frein.
- Vérifier le bon fonctionnement de la poignée d'accélération.
- Vérifier le fonctionnement marche arrière.
- Vérifier le bon débattement des amortisseurs arrière et avant.
- Vérifier la bonne pression des pneus (AV : 2.0 - AR : 2.2).
- Charger et mettre en place la batterie (voir page 25).
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Vérifier le fonctionnement de l'activation du moteur au guidon et le coupe circuit au niveau de la béquille latérale.
- Vérifier le bon fonctionnement de toutes les ampoules.
- Vérifier le réglage du faisceau lumineux des phares.
- Contrôler le bon serrage des éléments de trains roulants (roues/amortisseurs) et des éléments de freinage (étriers).
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule (comportement, freinage, suspension, direction).

Date et signature :

Visa du concessionnaire :

PROGRAMME DE MAINTENANCE

- Contrôles visuels

Interventions		1 000 km / 2 mois	6 000 km / 6 mois	12 000 km / 12 mois	18 000 km / 18 mois	24 000 km / 24 mois	30 000 km / 30 mois	36 000 km / 36 mois	42 000 km / 42 mois	48 000 km / 48 mois	54 000 km / 54 mois
Mécanique	Usure pneus	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Pression pneus	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Niveau liquide freins	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Usure plaquettes frein Av & Ar	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Serrage roues	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Serrage bécuille	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Amortisseurs	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Électrique	État général batterie	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	État connecteur batterie	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Ampoules	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Comodos	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Coupe circuit bécuille	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Témoin lumineux freinage	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Mise en charge batterie	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
Carrosserie	État général carénage & châssis	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Vérifier guidon (tordu, abimé...)	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Optiques (rayures graves, casse...)	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Fermetures (selle, neimann...)	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×
	Ancrage caisson	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×

PROGRAMME DE MAINTENANCE

- Interventions maintenance

34

Interventions	1 000 km / 2 mois	6 000 km / 6 mois	12 000 km / 12 mois	18 000 km / 18 mois	24 000 km / 24 mois	30 000 km / 30 mois	36 000 km / 36 mois	42 000 km / 42 mois	48 000 km / 48 mois	54 000 km / 54 mois	60 000 km / 60 mois
Mécanique											
Changement plaquettes Av.		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Changement pneu Ar.		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Changement plaquettes Ar.		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Changement pneu Av.			X		X		X		X		X
Changement disques de frein Av.							X				
Changement disques de frein Ar.							X				
Amortisseurs Av.							X				
Amortisseurs Ar.							X				
Purge circuit freinage					X				X		
Électrique											
Test batterie	X	X	X		X		X	X	X		X
Contrôle complet batterie				X			X			X	
Contrôle contrôleur				X			X			X	

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Révision des 1 000 km / 2 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

Révision des 6 000 km / 12 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

PROGRAMME DE MAINTENANCE

36

Révision des 12 000 km / 24 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

Révision des 18 000 km / 36 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

PROGRAMME DE MAINTENANCE

Révision des 24 000 km / 48 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

Révision des 30 000 km / 60 mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

PROGRAMME DE MAINTENANCE

38

Révision des km/ ... mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa

Révision des km/ ... mois

Date : ____/____/20____

Remarques

Visa



Pink Pop et Pink Pop Plus Manuel V.3



PINK MOBILITY SAS FRANCE

contact@pinkmobility.com

www.pinkmobility.com

Tél: +33 7 81 21 27 95